

Appel à manifestation d'intérêt

Groupe consultatif continental d'experts en formation et éducation technique et professionnelle (EFTP)

Contexte

L'urgente nécessité se fait sentir pour renforcer l'éducation et la formation technique et professionnelle (EFTP) grâce à l'intensification des investissements, la création de centres EFTP de grande qualité en Afrique, de liens plus importants avec l'industrie et d'alignement sur le marché du travail en vue d'améliorer le profil des compétences, l'employabilité et l'esprit d'entreprise, en particulier chez les jeunes et les femmes, et de combler l'écart de compétences à travers le continent. Les défis à long terme et la possibilité de croître et de prospérer dans un monde en évolution rapide nécessitent des compétences qui préparent les jeunes à avoir des emplois décents pour leur permettre de prospérer et de participer pleinement à la société. L'un des principaux problèmes de développement socioéconomique qui se posent aux nombreux gouvernements africains est celui du chômage croissant et du sous-emploi chez les jeunes. Sans les compétences liées au travail, les jeunes et les adultes ne peuvent pas bénéficier des possibilités d'emploi qui offrent un revenu décent. Le soutien aux jeunes pour acquérir des compétences employables grâce aux programmes d'EFTP est donc devenu une stratégie de développement clé dans de nombreux pays. C'est dans ce cadre que la Commission de l'Union africaine a développé une stratégie continentale pour revitaliser l'EFTP en Afrique. La stratégie repose sur une approche basée sur un changement de paradigme avec un accent sur les compétences pour la création d'emplois et sur les récentes initiatives régionales et internationales visant à promouvoir l'EFTP pour favoriser l'emploi des jeunes.

Objectif

La Commission de l'Union africaine lance le processus visant à renouveler la composition du Groupe consultatif continental d'experts en EFTP. L'équipe d'experts guidera les États membres dans la formulation des politiques nationales d'EFTP, l'établissement de structures de coordination de la formation et les organes de mise en œuvre qui pourront gérer la politique de l'EFTP. Il s'agit également d'assurer une mise en œuvre coordonnée de la Stratégie continentale d'EFTP en parallèle avec les politiques continentales et mondiales générales - Agenda 2063, Charte de la jeunesse et Objectifs de développement durable.

Portée des travaux

Le groupe de travail d'experts continentaux s'emploiera à catalyser la mise en œuvre de la stratégie d'EFTP. Il sera chargé de conseiller, d'aider, de soutenir et de plaider en faveur du renforcement et de l'augmentation des investissements, du resserrement des liens avec l'industrie et l'alignement sur les marchés du travail en vue d'améliorer le profil des compétences, l'employabilité et les perspectives d'entrepreneuriat des

jeunes et de combler l'écart de compétences à travers le continent. Il déterminera également une couche de responsabilité supplémentaire dans le cadre du suivi et de l'évaluation des progrès de la mise en œuvre dans les États membres.

Plus précisément, le groupe de travail devrait fournir des conseils techniques et un soutien intellectuel pour la mise en œuvre de la stratégie d'EFTP aux niveaux continental et national, en contribuant à :

- Poursuivre le processus d'identification des bonnes pratiques qui peuvent être reproduites et soutenir la production d'études de cas illustrant les avantages de la formation axée sur les compétences, ainsi que la participation des organismes dirigés par l'industrie dans la promotion du développement des compétences ;
- Identifier les partenariats stratégiques pour la promotion des liens avec l'industrie pour les programmes d'EFTP, en vue de nourrir des centres d'innovation et d'attirer le capital-risque pour les jeunes entrepreneurs ;
- Développer des programmes en vue de consolider et d'encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes grâce à des systèmes appropriés pour le renforcement des capacités et la récompense ;
- Développer et diffuser les produits de connaissances, y compris les notes d'orientation sur le développement des compétences et le paysage de l'emploi en Afrique.

Composition et profil des membres

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux personnes ressortissantes des États membres de l'Union africaine (UA). Le Groupe consultatif continental d'experts en EFTP sera composé de 20 membres experts en éducation et formation professionnelle, experts issus de fondations et partenaires dans le développement du travail, et du secteur privé et d'employeurs. L'adhésion est basée sur la volonté et l'engagement exprimés de contribuer au programme susmentionné. Ainsi, le travail dans le groupe ne sera pas rémunéré, mais les membres du groupe recevront des indemnités de subsistance journalières (per diem) et les frais de déplacement normal leur seront remboursés conformément aux règles et procédures applicables de l'UA.

Bien que le processus de sélection des membres se concentre principalement sur les qualifications des membres en termes de connaissances et d'expérience, la Commission de l'Union africaine s'efforcera d'atteindre, dans la mesure du possible, l'équilibre géographique, linguistique et de genre approprié et la représentation de toutes les parties prenantes concernées.

Les membres du Groupe d'experts en EFTP sont nommés par le Commissaire de l'UA aux ressources humaines, sciences et technologie (RHST) pour un mandat de quatre ans.

Fréquence des réunions

Les experts devront se réunir pratiquement au moins une fois par trimestre. Des réunions supplémentaires de l'ensemble du groupe peuvent être organisées selon les besoins et peuvent prendre la forme d'une réunion officielle, de visite ou de consultation. De plus, les experts travailleront par correspondance et lors de plus petites réunions bilatérales. Certaines réunions peuvent se faire virtuellement par vidéo, ou téléphone, conférences.

Programme de travail et rapports

Le programme de travail annuel sera préparé par le groupe d'experts sur la base des responsabilités et des tâches décrites dans la rubrique «Portée du travail» du présent appel à manifestation d'intérêt. Le programme de travail sera conforme aux politiques et cadres pertinents de la Commission de l'UA.

Le groupe consultatif d'experts est chargé de produire des rapports d'avancement annuels à soumettre à la Commission de l'UA avant les réunions des Comités techniques spécialisés (CTS) de l'éducation, des sciences et de la technologie, de la culture et des sports pour les jeunes, respectivement.

Les personnes ou les parties prenantes qui répondent aux critères de sélection de base d'expert en EFTP ou en développement de compétences, ou d'entrepreneur ou d'employeur de diplômés en EFTP, et qui souhaitent adhérer au Groupe consultatif continental d'experts en EFTP sont invités à présenter leur expression d'intérêt composé d'un curriculum vitae détaillé et d'une lettre de motivation (deux pages maximum). Les femmes sont particulièrement encouragées à présenter leur candidature.

Les dossiers de candidature devront être envoyés par courrier électronique : youth@africa-union.org au plus tard le vendredi 30 juin 2017, avec pour objet : **Manifestation d'intérêt.**